lycée polyvalent
lycée des métiers
Paul Mathou

Haute-Garonne
académie
Toulouse
éducation
nationale

Gourdan-Polignan,
Le : 23/01/2023

Madame, Monsieur

Votre soutien au Lycée Polyvalent Paul MATHOU, par l'intermédiaire du versement de la Taxe d'apprentissage, vous permet de concourir à notre développement.

Notre lycée de 850 élèves, connus au sein des entreprises de Midi-Pyrénées, a formé depuis sa création en 1923, des générations d'ouvriers qualifiés, de techniciens et de cadres, qui ont participé au développement économique de notre région.

Toutes nos formations sont recensées sur le document de présentation ci-joint. Elles bénéficient des dernières innovations grâce à votre contribution.

Grâce à votre participation, les élèves inscrits dans les filières technologiques et professionnelles bénéficient de formations de qualité. Nos plateaux techniques ont pu être modernisés avec des équipements dotés de nouvelles technologies. Nos enseignants assurent ainsi des formations en adéquation avec les profils d'emplois que vous recherchez.
La Taxe d'apprentissage nous a permis d'acquérir entre autre : des boites à panne dans les ateliers de maintenance auto, une cisaille dans la filière de réparation carrosserie et peinture, des équipement fibre optique et des appareils de mesure pour la filière Métiers de l'ELectricité et de ses Equipements Connectés, deux imprimantes 3D ainsi que des systèmes didactisés pour les sections STI2D, un système automatisé pour la filière Maintenance des Equipements Industriels, des cintreuses pour les sections Installateurs Thermique et Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques du génie thermique.

Le Lycée Polyvalent Paul Mathou ne percevra le versement que si vous le désignez dans votre déclaration.

Si vous souhaitez verser la Taxe d'Apprentissage à notre lycée Paul Mathou, cette année, une nouveauté : la plateforme SOLTEA https://www.soltea.gouv.fr/soltea-plateforme-employeurs-solde-taxe-apprentissage. Vous devez vous inscrire sur cette plateforme et y **désigner le lycée**. Vous avez aussi la possibilité de nous faire un don en nature à déduire de votre TA dû, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails (cela se passera aussi sur la plateforme).
Vous pourrez suivre le versement sur cette même plateforme et vous n'aurez plus besoin de reçu libératoire.

Pour votre confiance et votre contribution, recevez des élèves et des personnels du Lycée Paul Mathou, nos sincères remerciements.

Je vous remercie de votre contribution et vous prie de croire à l'assurance de ma profonde reconnaissance.

Le Proviseur

LYCEE POLYVALENT PAUL MATHOU
Le Proviseur
31210 GOURDAN-POLIGNAN

M. PAHIN François

Référence
Taxe d'Apprentissage

Dossier suivi par

M. **PAHIN François**
Proviseur

M. **DESHONS Frédéric**
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

Téléphone
05.61.94.51.00

Fax
05.61.88.39.92

Mél.
ctx.paulmathou@ac-toulouse.fr

Avenue de Luchon
31210 Gourdan-Polignan